Gladys Mondière
Psychologue
Présidente

Boulogne Billancourt, le 16 octobre 2021

Madame,
Monsieur,

Dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2022 et dans les suites des annonces présidentielles aux Assises de la Psychiatrie à propos du remboursement des consultations psychologiques pour la population, un amendement va être proposé cette semaine pour la prise en charge des séances d'accompagnement réalisées par un psychologue.

La Fédération Française des Psychologues et de Psychologie que je représente ici souhaite attirer votre attention sur quelques éléments indispensables à la bonne mise en œuvre de ce dispositif. Si le terme d'adressage sur lequel nous travaillons depuis plus d'un an dans le cadre d'un travail commun avec les médecins généralistes est a priori retenu, les psychologues demandent instamment que **l'accès direct soit possible** pour les citoyens ne voulant pas révéler les raisons personnelles qui les amènent à consulter un psychologue. Au-delà de l'aspect financier et organisationnel (une consultation médicale en moins), les motifs relevant de l'intimité nécessitent d'être considérés. Au moment-même où cet amendement va être proposé, un autre a déjà été voté permettant l'expérimentation sur plusieurs départements d'un accès direct aux masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes[1]. Ne pouvons-nous pas d'ores et déjà , ne serait-ce qu'au regard de la démographie médicale, anticiper une évolution inéluctable ?

Par ailleurs, l'enveloppe budgétaire envisagée[2] ne permettra un accès à cet accompagnement de 8 séances que pour 0,3 % de la population de plus de 3 ans la première année, (ce qui apparaît dérisoire au regard de l'annonce présidentielle faite sur cette mesure et par rapport à l'attente des usagers) alors que toutes les études[3] montrent une augmentation majeure des troubles anxieux et dépressifs dans la population, notamment ces deux dernières années.

Enfin, les tarifs annoncés, qui relèveront, comme le nombre de séances, de décrets d'application, ne permettront pas aux psychologues un temps d'écoute suffisant comme les victimes des attentats l'évoquent actuellement pour leur reconstruction. La formation des 78197 psychologues disposant d'un n° Adeli (chiffres Dress au 1er janvier 2021) est issue des sciences humaines et c'est la raison pour laquelle les psychologues ont été sollicités pour le temps et le professionnalisme qu'ils peuvent accorder aux patients.

Si l'on se réfère aux tarifs pressentis, celui de 30€ la consultation n'est absolument pas raisonnable, la Ffpp a demandé 50 € et proposé un montage avec la participation des mutuelles, à la hauteur de leur investissement des 240 € de cette année. C'est notamment à cause des tarifs que le

1 https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/amendements/4523/CION-SOC/AS1059.pdf
2 https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/sante-mentale/accompagnement-psychologique/article/vers-un-remboursement-des-seances-de-psychologues-en-2022
3 https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/coviprev-une-enquete-pour-suivre-l-evolution-des-comportements-et-de-la-sante-mentale-pendant-l-epidemie-de-covid-19#block-249162

dernier dispositif de remboursement « psy enfant-ado » a été largement boycotté par la profession et a entraîné à la fois la mobilisation massive des psychologues les 10 juin et 28 septembre et la déception de la population (600 psychologues participants aux dispositifs sur 28000 libéraux).

Nombre d'entre vous ont déjà interpellé le gouvernement à propos des psychologues et nous vous en remercions.

En ce qui concerne les psychologues hospitaliers, « oubliés » du Ségur, qui vont dorénavant gagner moins que des infirmiers en début de carrière malgré deux années d'étude supplémentaires et une spécificité pourtant largement reconnue et demandée par la population, nous demandons un rattrapage de cette condition salariale particulièrement inique.

Nous sollicitons votre soutien sur l'ensemble des points mentionnés en soulignant en particulier, dans le cadre des débats parlementaires nos attentes concernant l'accès direct et les tarifs décents.

Je vous remercie de votre attention et je reste à votre disposition pour des informations complémentaires. Ce courrier sera doublé sur vos territoires respectifs par les psychologues de nos coordinations régionales, particulièrement inquiets et impliqués dans la défense d'une prise en charge psychologique de qualité pour tous nos concitoyens.

Je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

G. Mondière

Psychologue

Présidente de la Ffpp